



## C'est qui qu'a chouravé le pognon ?

Le décor a été posé dès la première rencontre des négociations salariales (si tant est qu'on puisse appeler cela des négociations !).

L'augmentation générale sera de 0 %. C'est d'autant plus incompréhensible que les résultats de l'entreprise sont excellents.

Aujourd'hui, nous avons face à nous une direction qui se cache derrière une soi-disant feuille de route d'Eiffage et qui ne sert qu'à exécuter les ordres de M. Berger !

Sur les « bornes de propagande », la direction ose affirmer que leur *extraordinaire* proposition se rajoute aux 7 M€ distribués pour l'intéressement et la participation.

Oui mais il reste 5,622 M€ de solde positif après intéressement et c'est loin d'être redistribué !

Grand seigneur, cette même direction augmente le repas de Noël de 30 centimes et la médaille de travail de 35 centimes. Quant à l'indemnité de petit déplacement, elle passe de 0,241 centimes du kilomètre à 0,244 centimes soit + 0,003 !  
Pense-t-elle qu'avec cela, elle va motiver les salariés ?

**On se fiche de nous ! C'est scandaleux !**

Et maintenant, il faut que nous choissions entre :

- Une augmentation individuelle qui ne pourra pas être inférieure à 3 % du gain de base brut  
ex. sur un salaire de 1800 € brut, cela fera une augmentation de : 54 € brut

ou

- Une augmentation individuelle qui ne sera pas inférieure à 1,5 % du gain de base brut  
ex. sur un salaire de 1800 € brut, cela fera une augmentation de : 27 € brut.

Argumenter par le fait qu'une augmentation individuelle à 1,5 % toucherait environ 80 % des salariés, c'est faux puisque certains auront 2 % et d'autres encore plus !

Proposer 1,5 % du gain de base brut, c'est remettre en cause l'article 11 de l'accord d'entreprise qui stipule qu'une augmentation individuelle ne peut être inférieure à 3 % du gain de base brut.

Accepter cela, c'est ouvrir la porte à toutes les dérives et la direction ne manquerait pas d'en profiter pour remettre en cause d'autres acquis !

L'enveloppe complémentaire de 1 % de la masse salariale dédiée aux promotions des jeunes (moins de 30 ans) et à l'évolution professionnelle dans le cadre d'une prise de responsabilité plus importante, est réservée à une partie bien ciblée des collaborateurs de l'entreprise.

Autrement dit, dans notre « belle maison » Clemessy, il ne fait plus bon être :

- vieux (à partir de 45 ans)
- avoir un emploi qui n'est pas « porteur »

Quelle évolution possible pour les :

- secrétaires,
- monteurs,
- dessinateurs,
- comptables,
- techniciens d'achat
- pour celles et ceux qui sont à cinq, six ans de leur retraite
- etc.

**Au rebut ?**

Alors, vous hésitez car il y a les primes : de participation et d'intéressement. Mais n'oubliez pas ! Ce ne sont que des primes ! Et demain, à la « sauce » Eiffage, leurs montants seront revus nettement à la baisse.

**Salariés, nous vous demandons de vous exprimer et de nous donner votre avis.**

La semaine prochaine, un questionnaire vous sera distribué. Nous vous demanderons de le remplir et de le glisser dans une urne. Ce questionnaire restera anonyme.

Estimez-vous être « grugés » ? Qu'il ne faut pas accepter une négociation au rabais ?

**Pour l'UNSA, l'augmentation générale doit rester un principe incontournable.  
Et pour vous ?**

**L'UNSA CLEMESSEY**

4 mars 2013